Commission de Compétitions

Séance du 16 Avril 2018 PV N° 024

Présents MM:

TARMOUNE Moussa - HANCHI Driss - DEKICHE Ali

DESIGNATION RENCONTRES DE LA 24 EME JOURNEE DIVISION HONNEUR

VENDREDI 27 AVRIL 2018

LIEU	RENCONTRE	HEUR	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02	
TEBESBEST	CRBS/IRBH	11H00				
SAMEDI 28 AVRIL 2018						
LIEU	RENCONTRE	HEUR	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02	
HASSI MESSAOUD	IRHM/NRAO	13H00				
N'GOUSSA	ICB/NRMK	13H00				
ROUISSAT APC	ESS/JSHM	13H00				
EL HADJIRA	<i>МВН/СЅСАG</i>	15H00				
TEMACINE	CSBT/CSM'N	15H00				
OUARGLA APC	NRBO/NRBHBA	15H00				

DESIGNATION RENCONTRES DE LA 22 EME JOURNEE DIVISION PRE-HONNEUR »B »

VENDREDI 27 AVRIL 2018

LIEU	RENCONTRE	HEUR	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
N'GOUSSA	РНМД/СМС	10H30			
OUARGLA APC	RBB/RCO	10H30			
OUARGLA APC	NRWO/MOC	15H00			
AIN BAIDA	OSB/EFBAO	15H00			

SAMEDI 28 AVRIL 2018

LIEU	RENCONTRE	HEUR	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
OUARGLA APC	CHBA/CRSBS		ANNULEE	ANNULEE	ANNULEE

EXEMPT/S.H.M.D

ALOMO COCALIDAL DE CA 22 ENE AOA DANEE ALOMBIEA DA							
HOMOLOGATION DE LA 22 EME JOURNEE HONNEUR							
NRMK/IRHM	03/00	NRBHBA/CSCAG	00/00				
CSM/NRAO	06/00	IRBH/CSBT	01/02				
JSHM/NRBO	01/02	ESS/ICB	02/01				
CRBS/MBH	05/01						
HOMOLOGATION DE L	HOMOLOGATION DE LA 20 EME JOURNEE PRE-HONNEUR « A »						
E5J/USH	01/01	AKT/IRBEA	03/03				
SMBT/AHMD	03/00	NRAN/EJT	01/00				
JSKT/OHMD	03/00	E.S.T	EXEMPT				
HOMOLOGATION DE L	HOMOLOGATION DE LA 19 EME JOURNEE PRE-HONNEUR « B »						
RCO/SHMD	00/05	RBB/CRSBS	03/00				
PHMD/OSB	01/02	NRWO/EFBAO	AFF.				
СМС/МОС	00/00	С.Н.В.А	EXEMPT				

^{*}Désignation de la 22 et 25 éme journée.

^{*}Homologation de la 18,19 et 21 éme journée.

^{*}Résultats de la 19,20 et 22 éme journée.

<u>(02-coc-pv-24-2017-2018)</u>

RESULTATS DU 02 EME TOUR COUPE DE WILAYA « SENIORS »				
IRBH/OSB	04/02	CSCAG/AKT	00/03	
CMC/CRBS	02/00	JSKT/CSBT	03/02	
NRBHBA/MOC	00/03	I.R.H.M	EXEMPT	

- ,		_					
RESULTATS	DE LA 23 ES	ME JOURNEE HONNEUR					
IRHM/NRBHBA	01/03	CSCAG/CSM	00/01				
MBH/NRAO	00/01	CSBT/NRMK	01/00				
NRBO/IRBH	05/00	ICB/JSHM	03/00				
CRBS/ESS	01/00						
RESULTATS DE I	RESULTATS DE LA 21 EME JOURNEE PRE-HONNEUR « A »						
SMBT/E5J	02/02	IRBEA/AHMD	N/J				
USH/AKT	00/00	EST/NRAN	03/01				
OHMD/EJT	00/03	J.S.K, T	EXEMPT				
RESULTATS DE LA 20 EME JOURNEE PRE-HONNEUR « B »							
EFBAO/CMC	N/J	OSB/NRWO	N/J				
МОС/РНМД	01/00	CHBA/RBB	02/02				
CRSBS/SHMD	00/03	R.C.O	EXEMPT				

TRAITEMENT // AFFAIRE

Affaire n° 026 / Match : CSCAG Ain Guedima / AKT Temacine (Sen) du 10 Avril 2018 (C-W)

- Vu la Feuille de Match;
- Vu le Rapport de l'Arbitre;
- Vu le Rapport du Commissaire au Match;
- Vu le Rapport du Club C.S.C.A.G Ain Guedima;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu sa durée reglementaire (arretée à la 20 éme minute)
- Attendu que le délégué, dans son rapport a mentionné la sortie de l'Ambulance.
- Attendu que l'Article 21 du Règlement du Championnat de Football Amateur, stipule que le club qui reçoit doit obligatoirement s'assurer de la présence d'une ambulance pour toute rencontre de Football
- Tel n'a pas été le cas

En Application de l'Article 21 des Règlements la Commission Décide : (Phase Retour 1 er Infraction)

• Match perdu par pénalité à l'équipe du CSCAG Ain Guedima pour en attribuer le gain a l'équipe de l'AKT Temacine

.../...

(03-coc-pv-24-2017-2018)

Affaire n° 027 / Match : OSB Sidi Belkhir / NRWO Ouargla (Sen) du 13 Avril 2018

- Vu la Feuille de Match;
- Vu le Rapport de l'Arbitre;
- Vu le Rapport du Commissaire au Match;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe du NRWO Ouargla;
- Attendu que le club du NRWO Ouargla, n'a pas justifié cette défection.
- Attendu que cette défection est assimilée a un forfait.

En Application de l'Article 62 des Règlements la Commission Décide : (Phase Retour 02 éme Forfait)

- Match perdu par Forfait à l'équipe du NRWO Ouargla pour en attribuer le gain a l'équipe de
- Défalcation de Six (06) Points a l'équipe du NRWO Ouargla
- Quinze Mille Dinars (15.000 DA) d'Amende a l'équipe du NRWO Ouargla.

l'OSB Sidi Belkhir qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.

Affaire n° 028 / Match : IRBEA El Alia / AHMD Hassi Messaoud (Sen) du 13 Avril 2018

- Vu la Feuille de Match;
- Vu le Rapport de l'Arbitre;
- Vu le Rapport du Commissaire au Match;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe de l'AHMD Hassi Messaoud;
- Attendu que le club du AHMD Hassi Messaoud, n'a pas justifié cette défection.
- Attendu que cette défection est assimilée a un forfait.

En Application de l'Article 62 des Règlements la Commission Décide : (Phase Retour 02 éme Forfait)

- Match perdu par Forfait à l'équipe du AHMD Hassi Messaoud pour en attribuer le gain a l'équipe de l'IRBEA El Alia qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- Défalcation de Six (06) Points a l'équipe du AHMD Hassi Messaoud.
- Quinze Mille Dinars (15.000 DA) d'Amende a l'équipe du AHMD Hassi Messaoud.

Affaire n° 029 / Match: EFBAO Ouargla / CMC Chott (Sen) du 13 Avril 2018

- Vu la Feuille de Match;
- Vu le Rapport de l'Arbitre;
- Vu le Rapport du Commissaire au Match;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu (Effectif du Club EFBA Ouargla réduit moins de 11 Joueurs).

(04-coc-pv-24-2017-2018)

- Attendu que l'Article 57 du Règlement du Championnat de Football Amateur, stipule que si, au cours d'un match une équipe se présente sur le terrain avec un effectif de moins de onze (11) joueurs, la rencontre n'aura pas lieu.
- Attendu que le club EFBAO Ouargla, n'a pas justifié cette défection.

En Application de l'Article 57 des Règlements la Commission Décide : (Phase Retour)

- Match perdu par pénalité à l'équipe de l'EFBAO Ouargla pour en attribuer le gain a l'équipe du CMC Chott qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- Défalcation de Six (06) Points a l'équipe de l'EFBAO Ouargla.
- Cinq Mille Dinars (5.000 DA) d'Amende a l'équipe de l'EFBAO Ouargla.

LA COMMISSION COMPETITIONS

MOUSSA TARMOUNE